

## **Renseignements préliminaires à l'intention des délégations**

### **A. Ouverture de la cinquante-cinquième session ordinaire**

1. La cinquante-cinquième session de la Conférence générale<sup>1</sup> s'ouvrira le **lundi 19 septembre 2011 à 10 heures**. Elle se tiendra dans le bâtiment M du Centre international de Vienne (CIV) et à l'Austria Center Vienna (ACV), près du CIV.<sup>2</sup>
2. Les séances plénières de la Conférence générale auront lieu dans le bâtiment M, celles de la Commission plénière dans la salle F de l'ACV.
3. À moins que la Conférence générale n'en décide autrement, après la séance d'ouverture, les séances du matin commenceront à 10 heures et celles de l'après-midi à 15 heures. Les délégués sont priés d'être à leur place à ces heures-là, de façon que les séances puissent commencer ponctuellement. Si des séances du soir s'avèrent nécessaires, leurs horaires seront annoncés pendant la session.

### **B. Consultations précédant la session**

4. Pendant le week-end précédant l'ouverture de la session de la Conférence générale (**les samedi 17 et dimanche 18 septembre**), des installations seront mises à disposition sur demande pour la tenue de réunions de groupes. Il est recommandé aux États Membres d'utiliser ces installations en vue de parvenir à un accord

---

<sup>1</sup> L'ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session ordinaire figure dans les documents CG(55)/1 et GC(55)/1/Add 1.

<sup>2</sup> Voir les plans joints.

sur les questions d'organisation (concernant, par exemple, la composition du Bureau) avant l'ouverture de la session, le **lundi 19 septembre**. Ceci contribuera au bon déroulement des travaux de la Conférence générale. En conséquence, les États Membres devraient faire en sorte – le cas échéant – que leurs représentants arrivent à Vienne à temps pour participer aux réunions des groupes précédant la session et à la prise des décisions pertinentes. Il conviendra de réserver les salles de réunion suffisamment à l'avance par l'intermédiaire de la Section des services de conférence du Secrétariat. Les demandes doivent être adressées de préférence par courriel au point de contact : [Meeting-Room-Reservations.Contact-Point@iaea.org](mailto:Meeting-Room-Reservations.Contact-Point@iaea.org) ou par télécopie : + 43 (1) 2600 29325. Téléphone : + 43 (1) 2600/21324 ou 21320.

## C. Notification de la composition des délégations

5. Les États Membres sont priés de faire connaître au Secrétariat longtemps à l'avance la composition de leur délégation. **Ils doivent le faire en remplissant en ligne les pages d'inscription électronique à la Conférence générale de l'AIEA.** L'adresse d'accès direct au site est : <http://gc-registration.iaea.org>. On peut aussi y accéder par le site de l'Agence (<http://www.iaea.org>) en cliquant sur le lien IAEA General Conference. Les inscriptions sur internet sont possibles depuis le **lundi 11 juillet**. Les noms d'utilisateur et les mots de passe nécessaires pour accéder au site ont été communiqués aux ministres des affaires étrangères avec copie aux missions permanentes. En cas d'impossibilité d'accéder à internet et donc de remplir le formulaire en ligne, il conviendra de se mettre en rapport avec le Service du protocole de l'AIEA ([gcrs.contact-point@iaea.org](mailto:gcrs.contact-point@iaea.org)), qui proposera des solutions de remplacement. Conformément à l'article 23 du Règlement intérieur de la Conférence générale<sup>3</sup>, chaque État Membre de l'Agence est représenté par un délégué qui peut être accompagné d'autant de suppléants, conseillers, conseillers techniques, experts et autres adjoints du même ordre qu'il le juge nécessaire.

6. Une liste préliminaire (GC(55)/INF/9 Unofficial Edition) des membres des délégations sera publiée le **lundi 19 septembre** ; ne pourront y figurer que les noms qui auront été communiqués au Secrétariat avant le **mercredi 14 septembre**. La liste finale (GC(55)/INF/9) sera publiée le **vendredi 23 septembre**. Elle contiendra les renseignements qui seront parvenus au Secrétariat avant 17 heures le **mercredi 21 septembre**. Dès qu'elles seront prêtes, des versions électroniques des deux listes seront mises à disposition sur le site internet de la Conférence générale.

7. Si, pendant la session, les renseignements fournis au moment de l'inscription doivent être modifiés, les délégations sont priées d'en informer par écrit le Service du protocole (bâtiment M, rez-de-chaussée, salle M0E75), afin que la liste des membres des délégations puisse être mise à jour.

## D. Pouvoirs des délégués

8. Les délégués (mais non les autres membres des délégations) doivent être munis de pouvoirs établis expressément pour la session, même s'ils sont déjà accrédités auprès de l'Agence, par exemple en qualité de représentant permanent. Les pouvoirs doivent être présentés en temps voulu pour faciliter le bon déroulement des travaux de la Conférence, en particulier du Bureau. En vertu de l'article 27 du Règlement intérieur, ils devront parvenir au Directeur général si possible au moins sept jours avant l'ouverture de la session, c'est-à-dire le **lundi 12 septembre** au plus tard, et émaner soit du chef de l'État ou du gouvernement, soit du

---

<sup>3</sup> GC(XXXI)/INF/245/Rev.1.

ministre des affaires étrangères de l'État Membre concerné. Si les pouvoirs n'ont pas été communiqués avant le **vendredi 16 septembre**, les délégations seront priées de bien vouloir les déposer, dans leur version originale, directement et exclusivement au Bureau des pouvoirs des délégués (bâtiment M, rez-de-chaussée, salle M0E68), soit le **dimanche 18 septembre entre 14 h 30 et 18 h 30**, soit le **lundi 19 septembre entre 10 et 13 heures**. Il convient de noter que les pouvoirs ne pourront être présentés lors de l'inscription à la porte 1.

## E. Inscription pour la remise des cartes d'identification

9. Chaque participant à la Conférence générale aura besoin d'une carte d'identification avec photographie pour pouvoir accéder au CIV. Il convient de noter qu'elle doit être portée en permanence dans les locaux du CIV.

10. Les participants qui ne sont **pas** déjà en possession d'une carte d'identification du CIV valide devront s'inscrire à la porte 1 du CIV pour en obtenir une, sur présentation d'une pièce d'identité valide avec photographie.

11. Des cartes d'identification préimprimées seront remises, à la porte 1, aux participants ayant déjà pris part à la Conférence générale et à ceux ayant envoyé leur photographie, sur présentation d'une pièce d'identité valide avec photographie. Il convient de noter que les cartes d'identification ne peuvent être retirées pour le compte de tiers.

12. Les participants se rendant au CIV pour la première fois qui n'ont pas envoyé leur photographie, mais se sont déjà inscrits (en ligne ou par note verbale), peuvent se rendre directement au bureau de délivrance des cartes d'identification. Ceux qui ne se sont pas inscrits sont priés de se rendre au terminal internet du bureau d'inscription où le personnel les guidera dans la procédure d'inscription.

13. Les participants sont invités à profiter de la possibilité de s'inscrire à l'avance les **vendredi 16 et dimanche 18 septembre**, afin d'éviter tout encombrement le lundi matin **19 septembre**. Comme il est d'usage, les délégués officiels d'États Membres qui sont en possession d'une carte d'identification ne sont **pas** soumis à un contrôle de sécurité à l'entrée du CIV. Les horaires d'ouverture pour les inscriptions/la délivrance des cartes d'identification à la porte 1 du CIV sont les suivants :

Vendredi 16 septembre	9 heures - 17 h 30
Dimanche 18 septembre	14 h 30 - 18 h 30
Lundi 19 septembre	7 h 30 - 18 heures
Mardi 20 au vendredi 23 septembre	8 heures - 17 h 30

14. Les participants qui assisteront également à la réunion du Conseil des gouverneurs commençant le **lundi 12 septembre** pourront s'inscrire simultanément pour le Conseil et pour la Conférence générale à la porte 1 du CIV les **lundi 12 et mardi 13 septembre entre 8 h 30 et 10 h 30**, à condition d'en informer le Secrétariat avant le **jeudi 8 septembre**.

## F. Documents

15. Il est rappelé aux délégués que les documents de la Conférence générale sont disponibles sous forme électronique à l'adresse <http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC55/Documents/index.html>. Il leur est

demandé de profiter au maximum de ce service pour permettre de réduire les coûts d'impression et de distribution des documents de l'Agence. Chaque délégation est instamment priée de se rendre au Service des documents (CIV, salle **F-152**), au plus tard le **vendredi 16 septembre**, pour indiquer, sur l'imprimé prévu à cet effet, les documents publiés durant la session dont elle pourrait avoir besoin. Si cela n'est pas possible, les délégations devront s'adresser au Service des documents au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment M, soit le **dimanche 18 septembre entre 14 h 30 et 18 h 30**, soit le **lundi 19 septembre entre 10 et 13 heures**.

16. Avant l'ouverture de la session, un jeu complet des documents de la Conférence générale déjà publiés sera mis à la disposition de chaque délégation sur demande. Tous les documents publiés pendant la session, y compris le Journal de la Conférence générale contenant le programme quotidien et d'autres avis, seront également disponibles au stand des documents au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment M.

17. Les délégués qui désirent soumettre des projets de résolution ou d'autres documents à la Conférence générale pendant la session sont priés d'en remettre le texte **le plus tôt possible** au secrétaire de la Conférence générale ou au secrétaire de la Commission plénière. Cela facilitera beaucoup la conduite des débats, en particulier à la Commission plénière, qui doit habituellement étudier un grand nombre de projets de résolutions et faire des recommandations à leur sujet.

## **G. Discussion générale - liste des orateurs**

18. Jusqu'à l'ouverture de la session de la Conférence générale, le **lundi 19 septembre**, les demandes d'inscription sur la liste des orateurs pour la discussion générale devront être faites personnellement ou adressées par écrit au Secrétariat des organes directeurs (CIV, bureau A-2863). Comme le document GC(55)/INF/1, publié le 17 mai 2011, en a informé les États Membres, l'inscription sur la liste des orateurs a commencé le 14 juin 2011 ; un tirage au sort a eu lieu ce même jour à 11 heures afin de déterminer l'ordre des orateurs des États Membres dont les représentants avaient demandé, entre 10 et 11 heures, à être inscrits sur la liste<sup>4</sup>. Depuis, les noms des États Membres qui ont demandé à être inscrits sur la liste des orateurs sont ajoutés dans l'ordre où ces pays en ont fait la demande. Il convient de noter cependant que l'on continuera à suivre la pratique consistant à accorder la priorité aux ministres participant à la discussion générale.

19. Les délégués qui ne se sont pas fait inscrire sur la liste des orateurs avant l'ouverture de la session et qui souhaitent néanmoins prendre la parole au cours de la discussion générale sont priés de se mettre en rapport avec la personne chargée d'établir la liste, à son bureau dans la salle des séances plénières du bâtiment M (au 1<sup>er</sup> étage). Les délégués qui souhaitent intervenir sur d'autres points en séance plénière sont également priés de s'inscrire auprès de cette personne.

## **H. Déclarations dans le cadre de la discussion générale**

20. Afin d'utiliser au mieux le temps imparti pour la discussion générale et conformément aux recommandations concernant la « Rationalisation des travaux de la Conférence générale », que celle-ci a approuvées en 1998, les délégués sont invités à limiter la durée de leur intervention à **15 minutes**, en s'en tenant aux questions essentielles qu'ils souhaitent aborder afin d'éviter des séances prolongées ou des séances du soir.

---

<sup>4</sup> Cette procédure a été approuvée par la Conférence générale en 1989.

21. La discussion générale s'étend habituellement sur quatre jours de la session de la Conférence générale. Afin d'utiliser au mieux le temps disponible pendant la session, les États Membres pourraient envisager de faire des déclarations de groupe – pratique adoptée dans d'autres organismes du système des Nations Unies.
22. Pour faciliter l'interprétation et la distribution publique des déclarations à faire pendant la discussion générale, celles-ci devraient être communiquées à l'avance au bureau du fonctionnaire des conférences.
23. Toute déclaration d'un État Membre déposée au bureau du fonctionnaire des conférences sera, dès que possible, mise à disposition telle quelle sur le site de l'AIEA ([www.iaea.org](http://www.iaea.org)), sous format PDF et audiovisuel, à moins que sa distribution ne soit limitée par cet État Membre. Dans ce cas, ceci devrait être clairement indiqué sur la déclaration. Des exemplaires du texte intégral (dans la langue d'origine tel qu'il aura été déposé au bureau du fonctionnaire des conférences dans la salle des séances plénières du bâtiment M) pourront également être mis à disposition des États Membres qui en feront la demande au bureau des services aux délégations (bâtiment M, rez-de-chaussée, salle MOE23). Il convient de noter que seules les déclarations faites oralement seront consignées dans les comptes rendus officiels.

## **I. Langues de travail et interprétation**

24. Les langues de travail de la Conférence générale sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe ; les déclarations faites dans l'une de ces langues pendant les séances officielles de la Conférence générale feront l'objet d'une interprétation simultanée dans les autres langues. Il est demandé aux délégués de remettre à l'avance au Secrétariat le texte de leur intervention dans l'une de ces langues.
25. Si des délégués souhaitent prendre la parole dans une langue autre que les langues de travail, ils doivent, conformément à l'article 87 du Règlement intérieur, prendre eux-mêmes les dispositions voulues pour assurer l'interprétation dans l'une des langues de travail.

## **J. Promesses de contributions au Fonds de coopération technique (FCT) pour 2012, contributions au budget ordinaire et autres questions liées aux contributions**

26. Conformément à la recommandation du Conseil des gouverneurs du 7 juin 2011 demandant que la Conférence générale approuve un objectif de 88 750 000 dollars pour les contributions des États Membres au FCT pour 2012, une lettre circulaire indiquant les parts de l'objectif des États Membres (calculées d'après les quotes-parts de base applicables pour 2012) a été envoyée aux États Membres. On espère que cette information facilitera la pratique habituelle selon laquelle ils annoncent leurs contributions au FCT avant ou pendant la session ordinaire de la Conférence générale.
27. Les États Membres n'ignorent pas que la procédure d'annonce de contributions facilite grandement la planification et l'organisation efficaces du cycle et des activités de coopération technique (CT) pour l'année suivante. Pendant la prochaine session ordinaire de la Conférence générale, le Secrétariat distribuera un document informant les délégués des montants des contributions que des États Membres auront promises.<sup>5</sup> Comme ce document sera mis à jour quotidiennement pendant toute la durée de la Conférence générale, le Secrétariat saurait gré aux États Membres d'en faciliter l'établissement dans les délais voulus en indiquant,

---

<sup>5</sup> L'an dernier, le document correspondant a été distribué sous la cote GC(54)/15.

dès qu'ils le pourront, les montants de leurs promesses de contributions. Pendant la session, les promesses de contributions pourront être communiquées à l'administrateur responsable, qui aura un bureau dans la salle des séances plénières, au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment M, et fera établir les mises à jour de ce document.

28. Les États Membres qui sont à même de verser des contributions au FCT moitié en dollars et moitié en euros sont invités à le faire, car cela permettra au Secrétariat d'équilibrer les décaissements prévus au titre du FCT et facilitera la gestion de ce fonds au profit des États Membres.

29. L'administrateur responsable et son équipe seront également disponibles dans la salle M0E67 (bâtiment M, rez-de-chaussée, poste 21350) pour examiner les questions liées aux contributions au budget ordinaire et à toutes les autres contributions, et pour répondre à toutes questions que les États Membres pourraient avoir au sujet des arriérés, des plans de versement et du droit de vote.

## **K. Forum scientifique organisé en marge de la session de la Conférence générale**

30. Le Forum scientifique a pour objectif d'encourager les discussions sur des questions scientifiques et techniques en rapport avec les activités de l'Agence et présentant un intérêt pour les États Membres. Cette année, le Forum scientifique aura pour thème : « Le problème de l'eau : faire la différence à l'aide des techniques nucléaires ». Le programme proposé pour les discussions, qui se dérouleront les **20 et 21 septembre**, figure à l'annexe 1 du présent document. Elles auront lieu dans la salle E1 (ACV).

31. Les discussions se dérouleront en anglais uniquement.

32. Le Forum scientifique est ouvert au public. L'inscription peut se faire à l'adresse suivante : <http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC55/ScientificForum/>

## **L. Réunions concernant la coopération technique**

33. Les représentants des États parties aux accords de coopération AFRA, ARCAL et RCA, ainsi que les représentants des États Membres parties à l'ARASIA et des États Membres de la région Europe, tiendront des réunions.

34. Les dates et lieux de ces réunions concernant la coopération technique sont les suivants :

**RCA :** Vendredi 16 septembre, de 9 heures à 17 h 30  
Salle M4, rez-de-chaussée du bâtiment M

**ARASIA :** Mardi 20 septembre, de 9 heures à 13 heures  
Salle M6, rez-de-chaussée du bâtiment M

**ARCAL :** Mardi 20 septembre, de 14 h 30 à 17 h 30  
Salle M6, rez-de-chaussée du bâtiment M

**AFRA :** Jeudi 22 septembre, de 10 h 30 à 13 h 30  
Salle M6, rez-de-chaussée du bâtiment M

**Réunion de la région Europe :** Jeudi 22 septembre, de 15 heures à 16 h 30  
Salle M6, rez-de-chaussée du bâtiment M

35. Des consultations avec les représentants de la plupart des États Membres participant à des activités de coopération technique avec l'Agence auront lieu avant la session de la Conférence générale. Dans le cas des délégations qui ne seront présentes à Vienne que pendant la Conférence générale et pour examiner des questions ou des problèmes particuliers, des entretiens seront organisés durant la Conférence générale.

## **M. Réunion de hauts responsables de la réglementation**

36. La réunion des hauts responsables de la réglementation chargés de l'élaboration des politiques en matière de sûreté nucléaire et radiologique, et de sûreté du transport et des déchets radioactifs aura lieu le **jeudi 22 septembre de 9 à 17 heures**. Le programme provisoire de cette réunion figure à l'annexe 2 du présent document.

37. La réunion aura lieu dans la salle E2 (ACV). De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du Département de la sûreté et de la sécurité nucléaires (téléphone : + 43 (1) 2600-22696 ; courriel : D.Delattre@iaea.org).

38. Les discussions se dérouleront en anglais uniquement.

## **N. Forum de l'INSAG sur la sûreté nucléaire après Fukushima**

39. Le Forum de 2011 de l'INSAG portera sur les questions de fond soulevées par l'accident de Fukushima et sur les actions nécessaires pour renforcer la sûreté aux niveaux national et international. Il prendra la forme d'une table ronde dirigée par M. Richard Meserve, président de l'INSAG.

40. Le Forum se tiendra le **lundi 19 septembre, de 13 h 30 à 15 h 30**, dans la salle E2 de l'ACV.

## **O. Visites organisées en marge de la session de la Conférence générale**

### **O.1. Visite des Laboratoires de l'AIEA à Seibersdorf**

41. Les délégués (ou les personnes désignées par eux) pourront visiter les Laboratoires de l'Agence à Seibersdorf le **mercredi 21 septembre**.

42. Situés à environ 35 km au sud-est de Vienne, ces laboratoires contribuent aux programmes de l'Agence grâce à des activités dans les domaines suivants : vérification nucléaire, applications nucléaires pour la sélection par mutation, la sécurité sanitaire des aliments, la production et la santé animales, et la gestion des sols et de l'eau, technique de l'insecte stérile, dosimétrie, environnement terrestre et spectrométrie nucléaire. Les laboratoires servent aussi de centre de formation pour des scientifiques originaires de pays en développement et fournissent à des laboratoires et des établissements d'États Membres des services afférents au contrôle de la qualité des mesures d'analyse et de radiométrie et des applications des rayonnements.

43. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au bureau d'information, à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée), le **mardi 20 septembre**, avant 12 heures. Pour des raisons de logistique et de sécurité, les visiteurs devront utiliser les moyens de transport mis à disposition par l'Agence. Le nombre de places

disponibles est limité à 58. Le point de rassemblement est le bureau d'information à l'entrée du bâtiment M, à 8 h 50, le **mercredi 21 septembre**. Le retour au CIV se fera vers 13 heures.

## **O.2. Visite du Centre des incidents et des urgences**

44. Le **mercredi 21 septembre, à 15 heures**, et le **jeudi 22 septembre, à 14 heures**, les délégués (ou les personnes désignées par eux) auront la possibilité de visiter le Centre des incidents et des urgences (IEC) de l'Agence, situé au CIV. L'IEC a pour rôle de coordonner les interventions en cas d'incident ou d'urgence nucléaire ou radiologique et de promouvoir l'amélioration de la préparation et de la conduite des interventions par les États Membres. Ses activités, son infrastructure et ses procédures de communication seront présentées lors de la visite. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au bureau d'information, à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée). Le point de rassemblement est le bureau d'information à l'entrée du bâtiment M à 14 h 45 le mercredi 21 septembre, et à 13 h 45 le jeudi 22 septembre. La durée prévue de chaque visite est de 1 heure.

## **O.3. Visite du Laboratoire d'hydrologie isotopique**

45. Le **jeudi 22 septembre**, les délégués (ou les personnes désignées par eux) auront la possibilité de visiter le Laboratoire d'hydrologie isotopique de l'Agence, situé au CIV. Ce laboratoire fournit des services d'analyse au programme sur les ressources en eau, une formation à des scientifiques d'États Membres, ainsi que des services d'assurance de la qualité à d'autres laboratoires d'hydrologie isotopique dans le monde. La visite se déroulera de 14 à 15 heures. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au bureau d'information, à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée). Le point de rassemblement est le bureau d'information à l'entrée du bâtiment M, à 13 h 50. En raison de l'espace limité, 30 personnes au plus pourront effectuer la visite.

## **O.4. Visite du Laboratoire homologué de contrôle radiologique individuel**

46. Les **mardi, mercredi et jeudi**, de 13 à 14 heures, les délégués (ou les personnes désignées par eux) auront la possibilité de visiter le Laboratoire homologué de contrôle radiologique individuel, situé au CIV.

47. La Section des services de surveillance et de protection radiologiques évalue l'exposition professionnelle du personnel de l'AIEA et des experts sous contrat due à des sources externes et à l'incorporation de radionucléides, et fournit une assistance aux États Membres par le biais de bourses et de conseils techniques. La visite inclut le laboratoire d'anthroporadiométrie et d'autres laboratoires, par exemple ceux des analyses d'urine et de spectrométrie gamma, alpha et bêta.

48. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au bureau d'information, à l'entrée du bâtiment M (rez-de-chaussée). Le point de rassemblement est le bureau d'information à l'entrée du bâtiment M. En raison de l'espace limité, 20 personnes au plus pourront effectuer la visite chaque jour.



## **P. Manifestations organisées ou coparrainées par le Secrétariat de l'AIEA à l'occasion de la session de la Conférence générale<sup>6</sup>**

### **P.1. Accident de la centrale de Fukushima – progrès et actions futures**

49. Dans le cadre de cette manifestation, le gouvernement japonais donnera d'autres informations sur l'impact de l'accident nucléaire de la centrale de Fukushima Daiichi, ainsi que sur les efforts qu'il fait pour en atténuer les conséquences. Une équipe d'experts japonais fera des présentations et répondra aux questions. Cette manifestation, coparrainée par l'AIEA, débutera le lundi 19 septembre, à 16 h 30, dans la salle E2 de l'ACV.

### **P.2. Efforts pour assurer un approvisionnement durable en isotopes médicaux : <sup>99</sup>Mo**

50. On cherche à garantir l'approvisionnement en <sup>99</sup>Mo depuis les problèmes survenus vers la fin de l'année 2007. Bien que la situation concernant l'approvisionnement en cet important isotope médical se soit améliorée, elle reste délicate du fait du vieillissement des réacteurs, de la lenteur de la conversion en vue de l'utilisation d'uranium faiblement enrichi pour la production de <sup>99</sup>Mo et du temps nécessaire pour résoudre les problèmes techniques associés. Cette manifestation permettra d'informer les États Membres sur la situation de l'approvisionnement mondial en <sup>99</sup>Mo et sur les efforts que font ensemble l'AIEA et l'AEN pour coordonner l'approvisionnement au plan international et améliorer les communications et la gestion de la demande. Elle aura lieu le *lundi 19 septembre, de 14 h 30 à 15 h 30*, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

### **P.3. Table ronde sur la mise en réseau des connaissances en sûreté et sécurité nucléaires**

51. Le Département de la sûreté et de la sécurité nucléaires organisera une table ronde sur la mise en réseau des connaissances en sûreté et sécurité nucléaires dans le cadre du Réseau mondial de sûreté et de sécurité nucléaires (RMSSN). L'expérience et les efforts des États Membres, de l'AIEA et des organismes d'appui technique et scientifique et les enseignements à tirer de l'accident de Fukushima y seront présentés, et les possibilités de poursuivre la coopération entre les autorités de sûreté nucléaire et les organismes d'appui technique et scientifique y seront discutées. Le Réseau européen des organismes de sûreté technique (ETSON) décrira les activités menées suite à l'accident de Fukushima. La préparation des interventions d'urgence et les activités de R-D à mener pour améliorer encore la sûreté nucléaire seront discutées. Un forum des organismes d'appui technique et scientifique a été instauré récemment. Ce forum, dont l'objectif est d'encourager un dialogue franc et le partage des informations scientifiques et techniques entre ces organismes dans le monde entier, présentera ses travaux pendant la table ronde. Celle-ci portera aussi sur la création de capacités dans les États Membres par une collaboration et une coopération entre le RMSSN et les réseaux régionaux (c'est-à-dire le Réseau de sûreté nucléaire en Asie (ANSN), le Forum ibéro-américain d'organismes de réglementation radiologique et nucléaire (FORO), le Forum des organismes de réglementation nucléaire en Afrique, le Réseau arabe des organismes de réglementation nucléaire et le Réseau européen des organismes de sûreté technique (ETSON)). La table ronde aura lieu le *mercredi 21 septembre, dans la salle MOE79, de 13 à 18 heures*.

---

<sup>6</sup> On trouvera de plus amples informations sur les réunions, discussions, tables rondes et réunions d'information organisées pendant la Conférence générale, ainsi que des informations sur les diverses manifestations organisées par des États Membres, dans le journal de la Conférence générale. Toutes les manifestations seront aussi annoncées quotidiennement sur les écrans d'affichage du bâtiment M.

#### **P.4. Partage des résultats et des données d'expérience du Forum ibéro-américain d'organismes de réglementation radiologique et nucléaire (FORO) avec les organismes de réglementation de la région**

52. Cette manifestation passera en revue : i) les activités du FORO visant à promouvoir un niveau élevé de sûreté et de sécurité radiologiques et nucléaires en Amérique latine ; ii) le programme technique basé sur l'identification des besoins régionaux et le partage des données d'expérience pour la recherche de solutions ; iii) les projets en cours et achevés, et les nouvelles activités proposées ; et iv) les améliorations de la prochaine version de la page web pour le partage et la mise en réseau de l'expérience régionale. La manifestation s'achèvera par une table ronde. Elle se tiendra en espagnol et aura lieu le *mardi 20 septembre, dans la salle M4, de 15 h 30 à 17 heures.*

#### **P.5. Forum de coopération en matière de réglementation : aider les États Membres à créer des organismes de réglementation de l'électronucléaire effectivement indépendants et solides**

53. Le Département de la sûreté et de la sécurité nucléaires et les États Membres concernés donneront une vue d'ensemble des activités menées dans le cadre du Forum, y compris les résultats, les enjeux et les enseignements tirés depuis la création du Forum en 2010. En outre, les membres du Forum donneront leurs points de vue sur ces activités. Le Forum a pour objet de faciliter et de promouvoir la coordination, la collaboration et l'échange de connaissances et de données d'expérience dans le domaine réglementaire entre les États Membres ayant des activités électronucléaires et de faciliter effectivement l'acheminement des ressources depuis les États Membres qui souhaitent procurer une aide vers ceux qui mettent en place des organismes de réglementation de l'électronucléaire effectivement indépendants et solides. Il aura lieu le *vendredi 23 septembre, de 10 h 30 à 13 heures, dans la salle 4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

#### **P.6. Réglementation et supervision des anciens sites et des installations associées en cas de contamination radioactive**

54. Cette manifestation sera axée sur les objectifs et les activités du Forum international pour la supervision réglementaire des anciens sites récemment lancé. Ces derniers sont des sites qui, pour des raisons diverses, n'ont pas été réhabilités ou déclassés, par exemple des sites de production d'uranium ou des sites sur lesquels des installations du cycle du combustible nucléaire ont fonctionné dans le passé. Des exposés mettront en lumière la nature et l'ampleur du problème, et la façon dont le Forum pourrait aider les États Membres à améliorer la sûreté. La manifestation aura lieu le *mardi 20 septembre, dans la salle M4, de 9 h 30 à 10 h 30.*

#### **P.7. Les enfants et les rayonnements en médecine – la protection des jeunes patients**

55. L'objectif est d'informer les États Membres sur : a) les problèmes et les enjeux de la radioprotection des enfants ; b) ce qui a été fait ces dernières années dans les pays en développement et les pays développés, y compris les actions des organisations internationales ; c) les ressources disponibles ; d) ce qu'il faut encore faire ; et e) comment les États Membres peuvent utiliser les ressources disponibles et participer aux actions des organisations internationales. La manifestation aura lieu le *mardi 20 septembre, dans la salle M4, de 11 heures à 12 h 30.*

#### **P.8. Réunion d'information sur les principaux points et conclusions concernant les incidents confirmés à la Base de données sur le trafic illicite (ITDB) par les États Membres**

56. Cette réunion d'information, compte tenu des préoccupations que le trafic illicite suscite parmi les États Membres, présentera les améliorations apportées en matière de sécurisation des matières radiologiques dans

le monde grâce à la participation à l'ITDB. Elle aura lieu le *mardi 20 septembre, dans la salle M4, de 14 à 15 heures.*

### **P.9. Faits nouveaux concernant l'introduction de l'électronucléaire**

57. Cette manifestation présentera les faits nouveaux dans les pays primoaccédants. Elle mettra aussi en lumière la coopération et les partenariats internationaux en vue de l'introduction de l'électronucléaire et donnera l'occasion aux pays expérimentés de décrire leurs activités de soutien aux primoaccédants. Elle donnera des informations sur les mesures prises par l'Agence l'année passée pour renforcer son soutien aux États Membres intéressés dans ce domaine important et évoluant rapidement. La manifestation consistera en grande partie à répondre aux questions de l'audience. Elle aura lieu le *mercredi 21 septembre de 11 à 13 heures dans la Bibliothèque de l'AIEA, au premier étage du bâtiment F.*

### **P.10. Forum de coopération de l'industrie nucléaire**

58. À la suite du grave accident à la centrale de Fukushima Daiichi (Japon), le Département de l'énergie nucléaire a créé un forum appelé « Forum de coopération de l'industrie nucléaire » permettant aux hauts responsables d'échanger des données d'expérience et des informations sur les stratégies de gestion pour renforcer la sûreté et améliorer la performance. L'objectif du forum est de recenser et de mettre en commun les expériences récentes, les facteurs pertinents et les approches qui influent sur les améliorations de la sûreté et de la performance, ainsi que les stratégies à long terme qui se dessinent après l'accident de Fukushima, y compris les enseignements tirés. La réunion du nouveau forum de coopération aura lieu le *mercredi 21 septembre, de 15 h 15 à 17 h 45, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

### **P.11. Analyse des contraintes au déclassement et à la remédiation de l'environnement dans les États Membres de l'AIEA**

59. Cette manifestation portera sur les obstacles qui limitent l'exécution des programmes de déclassement et de remédiation de l'environnement dans le monde et étudiera comment faire avancer ces activités dans les États Membres où elles sont au point mort. Les thèmes à traiter sont les suivants : renforcement de la capacité technique dans les États Membres ; élimination des obstacles qui empêchent la coopération entre les organismes ayant une expérience du déclassement et de la remédiation de l'environnement ; modèles éventuels pour faciliter et renforcer les partenariats pour l'élaboration de projets, et potentiel de création de centres de formation pour renforcer les capacités techniques aux niveaux national et régional. La manifestation aura lieu le *mercredi 21 septembre, de 13 à 15 heures, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

### **P.12. Points saillants de l'INPRO – ajouter de la valeur pour les États Membres**

60. Cette manifestation présentera certaines des principales activités de l'INPRO :

- GAINS : ce projet a permis de modéliser les tendances mondiales et régionales en matière d'introduction durable de l'électronucléaire ;
- NESAs : les États Membres mettront en commun leur expérience de l'évaluation de la durabilité des systèmes nationaux d'énergie nucléaire grâce à la méthodologie INPRO ;
- PRADA : ce projet a permis d'étudier des moyens de renforcer la résistance des systèmes d'énergie nucléaire innovants à la prolifération ;
- Avenir de l'INPRO : l'évolution de l'INPRO au cours des cinq prochaines années sera évoquée.

La manifestation aura lieu le *mercredi 21 septembre, de 9 h 15 à 10 h 50, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

### **P.13. Célébration de l'éradication mondiale de la peste bovine**

61. Cette manifestation fera suite à une intervention de 10 minutes sur la « Déclaration de l'éradication mondiale de la peste bovine », faite au cours de la discussion générale par M<sup>me</sup> Ann Tutwiler, directrice générale adjointe de la FAO. Cette célébration de haut niveau mettra en lumière la contribution des organisations à l'éradication mondiale de la peste bovine. Y participeront de hauts représentants de plusieurs États Membres de l'AIEA, ainsi que de hauts responsables de l'AIEA et de la FAO, de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et de la Commission de l'Union africaine. La célébration aura lieu le **mardi 20 septembre, de 13 à 15 heures, au foyer M02, au deuxième étage (à l'extérieur de la salle du Conseil A).**

### **P.14. Réunion d'information sur le Programme d'action en faveur de la cancérothérapie (PACT)**

62. La réunion permettra d'informer les délégués et les partenaires internationaux des progrès du PACT au cours des deux dernières années. Des représentants d'États Membres parleront de la contribution du PACT à l'amélioration de la survie au cancer par l'intégration de la radiothérapie dans des programmes nationaux exhaustifs de lutte contre le cancer. La manifestation permettra de présenter l'initiative qu'a lancée le gouvernement indien pour soutenir la lutte contre le cancer dans les États Membres à revenu faible et intermédiaire dans le cadre du PACT. Des représentants de l'Inde parleront des activités menées avec la participation de l'Inde et devraient annoncer des donations à d'autres États Membres. D'autres donations à l'appui de la lutte d'États Membres contre le cancer devraient aussi être annoncées à cette occasion. La réunion aura lieu le **jeudi 22 septembre, de 14 heures à 15 h 30, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

### **P.15. Apprentissage sur mobile via le Human Health Campus**

63. Le portail d'apprentissage électronique Human Health Campus, qui regroupe des ressources concernant la médecine radiologique à l'intention des professionnels de santé, sera présenté. Les experts de l'Agence dans ce domaine évoqueront la nécessité d'utiliser les technologies de l'information et de la communication pour la création de capacités, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Ils présenteront des études de cas interactives disponibles sur le site web, ainsi que le projet de mettre cette ressource à disposition sur téléphones mobiles à l'avenir. L'intérêt de proposer une version mobile du site web est de le rendre plus facilement accessible aux professionnels de santé et aux étudiants des pays en développement. La manifestation aura lieu le **jeudi 22 septembre, de 13 à 14 heures, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

### **P.16. Présentation des traités**

64. Le Secrétariat organise une présentation des traités à l'occasion de la cinquante-cinquième session ordinaire de la Conférence générale pour promouvoir l'adhésion universelle aux traités multilatéraux ayant trait à la sûreté nucléaire, la sécurité nucléaire et la responsabilité en matière de dommages nucléaires dont l'AIEA est dépositaire.

65. La présentation aura lieu le **lundi 19 septembre** et le **mardi 20 septembre, de 13 à 15 heures, dans la salle M0E68, au rez-de-chaussée du bâtiment M.**

66. La liste des traités qui seront présentés, un bref aperçu de leurs objectifs et de leurs principales dispositions, et des informations sur les procédures relatives à la présentation peuvent être consultés sur le site web de l'AIEA (<http://ola.iaea.org/OLA/treaties/multi.asp>).

## **P.17. Préparation de la réunion extraordinaire des parties contractantes à la Convention sur la sûreté nucléaire – réunion des membres du bureau**

67. À la 5<sup>e</sup> réunion d'examen des parties contractantes à la Convention sur la sûreté nucléaire, tenue à Vienne en avril 2011, les parties contractantes ont décidé de tenir une réunion extraordinaire en août 2012 afin d'examiner et de mettre en commun les enseignements qu'elles auront tirés et les mesures qu'elles auront prises à la suite de l'accident de Fukushima et d'examiner l'efficacité des dispositions de la Convention sur la sûreté nucléaire et, si besoin est, de déterminer si elles sont toujours appropriées. Une réunion des membres du bureau chargée de préparer la réunion extraordinaire aura lieu le *mardi 20 septembre, à 9 heures, dans la salle F0811, au 8<sup>e</sup> étage du bâtiment F.*

## **P.18. Réunion d'information sur les effectifs de l'Agence : s'engager pour l'AIEA**

68. Une présentation portera sur la situation actuelle des effectifs de la catégorie des administrateurs du Secrétariat, sur les initiatives concernant les sources de recrutement, sur les stratégies visant à attirer des candidats venant de tous les États Membres, en particulier des pays en développement, ainsi que sur les efforts du Secrétariat pour accroître la représentation des femmes. Elle sera suivie d'un débat général sur la manière dont les États Membres et le Secrétariat peuvent coopérer pour assurer à l'Agence le personnel possédant les plus hautes qualités pour l'aider à atteindre ses objectifs. La présentation aura lieu le *mardi 20 septembre, de 14 à 15 heures, dans la salle MOE79, au rez-de-chaussée du bâtiment M.*

## **P.19. Réunion d'information pour les OIG et les ONG**

69. Une réunion des représentants des organisations intergouvernementales et non gouvernementales présents à la Conférence générale sera organisée le *lundi 19 septembre, à 17 heures*, dans la salle M4, au rez-de-chaussée du bâtiment M.

## **Q. Expositions et présentations**

70. On trouvera des informations concernant certaines présentations, notamment des présentations faites par des États Membres et le Secrétariat, dans le manuel à l'intention des délégations<sup>7</sup> et le journal de la Conférence générale.

## **R. Services en technologie de l'information**

### **R.1. Courrier électronique externe et internet**

71. Des ordinateurs seront mis à disposition dans les espaces internet au rez-de-chaussée du bâtiment M. Les délégués pourront s'en servir pour envoyer et recevoir des messages électroniques en utilisant leur adresse individuelle. Ceux qui auront leur propre ordinateur portable équipé d'une connexion sans fil pourront profiter des services d'accès sans fil à l'internet disponibles dans le bâtiment M et au foyer F de l'ACV.

---

<sup>7</sup> Voir par. 73.

## **R.2. Diffusion sur internet**

72. Les séances plénières et les séances du forum scientifique seront diffusées en direct sur internet et seront accessibles via le site de l'AIEA ([www.iaea.org](http://www.iaea.org)).

## **S. Informations générales**

73. Pour plus de commodité, un manuel à l'intention des délégations, donnant des renseignements utiles sur la Conférence, le Secrétariat, les expositions, les installations et les services, sera publié en format de poche. Les participants sont priés de le conserver sur eux pendant la durée de la Conférence générale.

### **S.1. Chambres d'hôtel**

74. Au mois de septembre, les hôtels de Vienne ont en général très peu de chambres disponibles. Il est donc important de retenir des chambres le plus tôt possible. Il est recommandé aux délégations de faire leurs réservations soit en s'adressant directement aux hôtels, soit par l'intermédiaire de leur mission permanente ou de leur ambassade/consulat à Vienne.

### **S.2. Entrée des voitures officielles dans le CIV**

75. Les dispositions prises pour l'entrée des véhicules des délégations sont expliquées sur le plan des points d'entrée et de dépôt des délégués ci-joint. Les véhicules enregistrés des missions permanentes pourront stationner comme d'habitude. Toutefois, en raison du nombre limité de places de stationnement au CIV, les véhicules non enregistrés ne seront autorisés à y pénétrer que pour déposer ou rechercher les délégués. Les badges d'accès de couleur rouge destinés aux voitures officielles avec chauffeurs des délégués ont été envoyés aux États Membres le 19 juillet. Des badges supplémentaires sont disponibles au Service du protocole (A2878).

76. Des places de stationnement prépayées seront mises à disposition à l'ACV, près du CIV.

### **S.3. Économat du CIV**

77. Conformément à l'Accord de siège entre l'Agence internationale de l'énergie atomique et la République d'Autriche, les **chefs** des délégations des États Membres qui participent à la Conférence générale peuvent se faire établir des cartes d'économat pour la durée de la session de la Conférence générale. Ces cartes peuvent être retirées au Service du protocole (bureau A2878) jusqu'au **15 septembre** ou au bureau d'inscription, porte 1, les **vendredi 16, dimanche 18 et lundi 19 septembre**. Pour toute question concernant l'établissement de ces cartes, prière de s'adresser au Service du protocole, bureau M0E75 au rez-de-chaussée du bâtiment M.

# FORUM SCIENTIFIQUE 2011 DE L'AIEA

20-21 septembre 2011  
Austria Center Vienna, salle E1

## LE PROBLÈME DE L'EAU : FAIRE LA DIFFÉRENCE À L'AIDE DES TECHNIQUES NUCLÉAIRES

### *Programme provisoire*

**Mardi 20 septembre 2011**

**10.00-12.00**      Séance 1 : Ouverture

*Suivie de :* Dégustation d'eau

**13.00-15.00**      Pause déjeuner

**15.00-18.00**      Séance 2 : Le problème de l'eau : accroître les disponibilités en eau

**Mercredi 21 septembre 2011**

**10.00-13.00**      Séance 3 : Le problème de l'eau : remédier à la rareté de l'eau et économiser de l'eau en agriculture

**13.00-15.00**      Pause déjeuner

**15.00-18.00**      Séance 4 : Le problème de l'eau : protéger les océans

*Suivie de :* Séance 5 : Clôture





**CONFÉRENCE GÉNÉRALE : RÉUNION DE HAUTS RESPONSABLES DE LA  
RÉGLEMENTATION**

**22 septembre 2011**

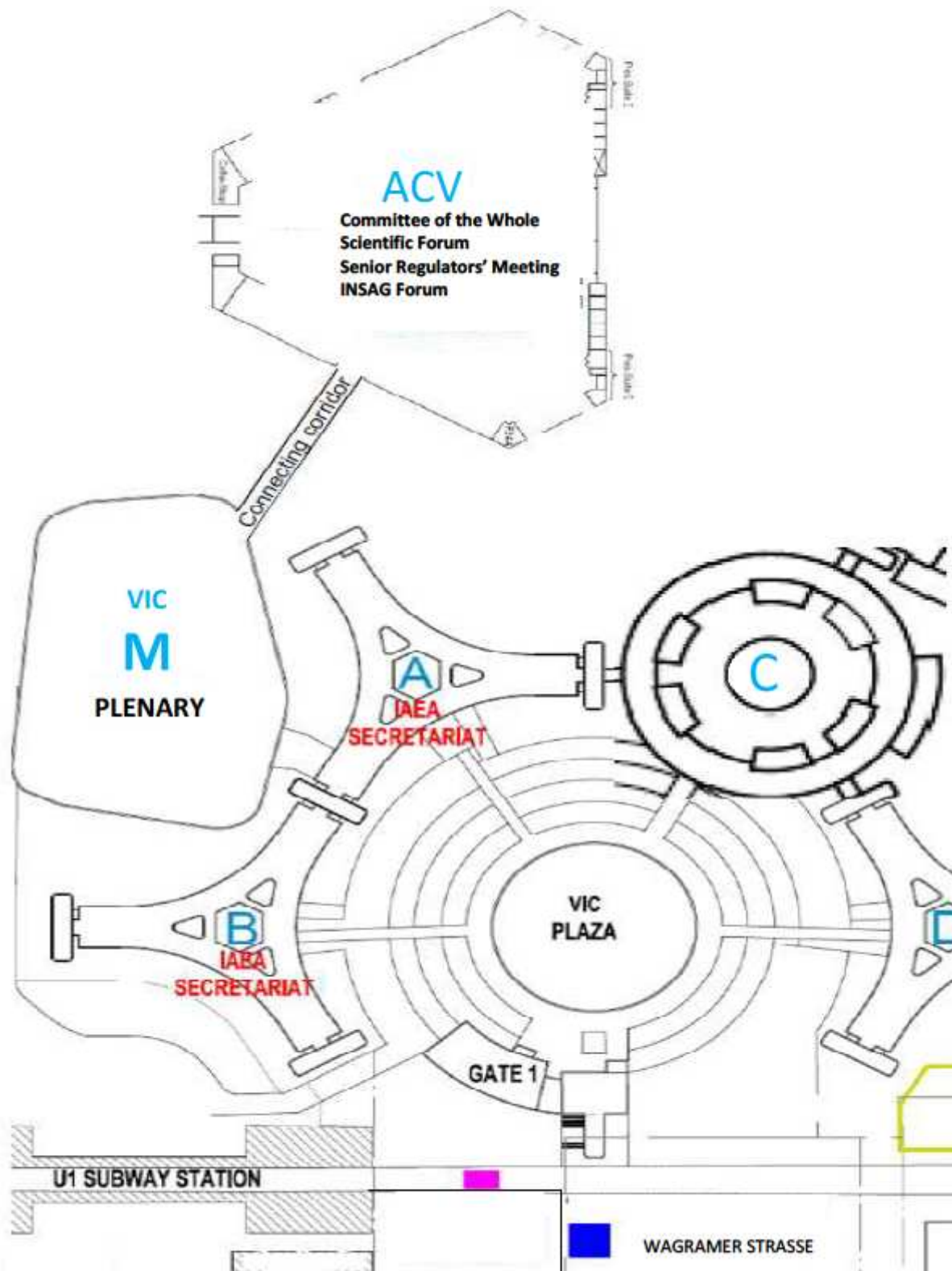
**Austria Center Vienna (ACV), salle E2, rez-de-chaussée**

**Programme provisoire**

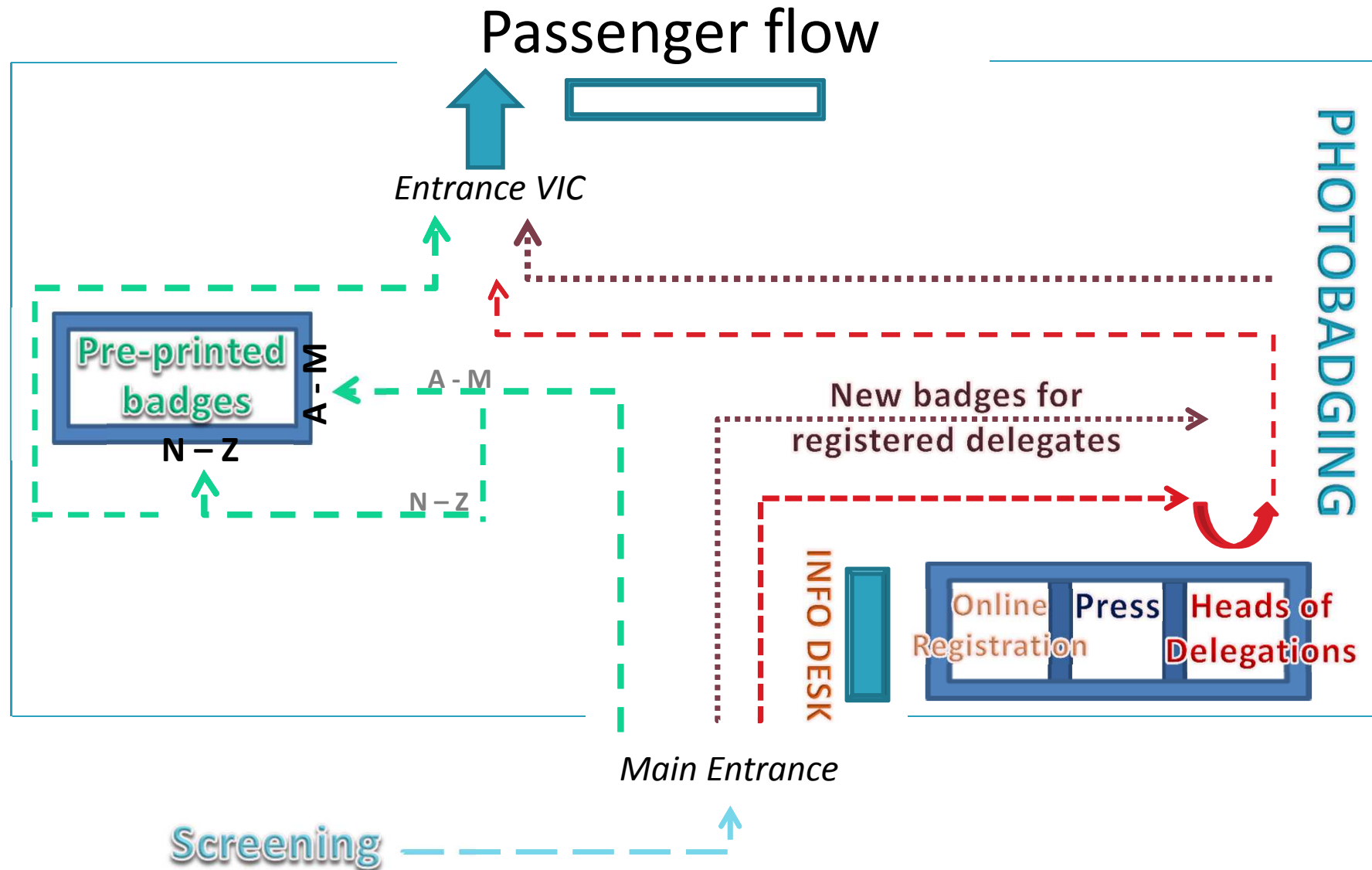
<b>Jeudi 22 septembre</b>	
<b>09:00–09:15</b>	<b><i>Allocution d'ouverture</i></b>
<b>09:15–10:30</b>	<p><b>Président :</b></p> <p><b>Séance I : Enjeux réglementaires pendant et après un événement majeur concernant la sûreté ou la sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer l'événement</li> <li>- Évaluer l'événement et son évolution</li> <li>- Déterminer comment empêcher qu'il ne se reproduise et faire appliquer les mesures de renforcement de la sûreté/sécurité</li> <li>- Analyser les problèmes de confiance du public</li> </ul>
<b>10:30–11:00</b>	<b>Pause café</b>
<b>11:00–12:30</b>	<b>Table ronde : Comment traiter les enjeux de sûreté et de sécurité résultant de l'accident nucléaire de Fukushima Daiichi de manière synergique ?</b>
<b>12:30–14:00</b>	<b>Pause déjeuner</b>
<b>14:00–15:10</b>	<p><b>Séance II : Sûreté et sécurité dans la gestion des déchets de haute activité et du combustible usé</b></p> <p>Comment la solution du stockage définitif améliore-t-elle la sûreté et la sécurité par rapport à l'entreposage de longue durée ?</p> <p>Point de vue de l'AIEA</p> <p>Points de vue nationaux et régionaux</p>
<b>15:10–15:30</b>	Comment les examens internationaux par des pairs peuvent-ils aider les États Membres ?
<b>15:30–16:00</b>	<b>Pause café</b>
<b>16:00–17:00</b>	<b>Table ronde : Stockage définitif des déchets de haute activité et du combustible usé – l'approche préférée pour améliorer la sûreté, la sécurité et l'acceptation par le public</b>
<b>17:00</b>	<b><i>Résumé du président</i></b>



**OVERVIEW:  
IAEA GENERAL CONFERENCE 2011**



# GENERAL CONFERENCE 2011 REGISTRATION AT GATE 1



# IAEA GENERAL CONFERENCE 2011 DELEGATIONS' ENTRY AND DROP OFF POINTS

